

## Les « manœuvres » des Senioriales – 2

Nous connaissons bien maintenant les « manœuvres » du promoteur pour fuir ses responsabilités afin de ne pas tenir ses engagements ! Nous en avons un exemple flagrant que nous allons présenter ici avec les preuves – ce que nous faisons toujours (voir les lettres ci-après).

Dès la création de l'association de défense (pour Grasse à l'époque), nous avons écrit au président des Senioriales pour lui proposer une réunion (afin de régler nos nombreux problèmes) – lettre du 24.11.2010.

Le promoteur répondra.... Mais – il faut lire la lettre (du 14.12.2010), pour s'enquérir de la liste (noms, prénoms) des membres... afin de se déterminer !

Nous répondions le 5.1.2011 pour préciser les principaux points que nous souhaitions traiter. Mais le 24 janvier, pas question de venir sur place (alors qu'il s'agissait de se rendre compte sur les lieux des problèmes relevés). A quoi pouvait servir une réunion à l'agence d'Aix en Provence avec les mêmes personnes qui ne voulaient rien faire de concret à Grasse ?

Le président des Senioriales s'est tout simplement « défilé ». Il n'a pas voulu affronter la réalité (dommages et travaux bâclés). S'il avait eu la lucidité et le courage d'accepter, nous n'en serions pas là aujourd'hui. Sa manœuvre a consisté à se défausser et à permettre à un SAV incompetent de continuer à mentir et à faire passer le temps !

Puis l'assemblée générale 2011 approchait. Une résolution fut portée à l'ordre du jour par le conseil syndical afin d'ester en justice contre les Senioriales. Ce qui permettra une nouvelle « manœuvre » du dit président pour alerter les copropriétaires afin surtout qu'ils ne la votent pas ! **Nous reviendrons sur ce fait peu glorieux.**